



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Communiqué

Paris, le 25 juin 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE

Conseil Commun de la Fonction Publique du 25 JUIN 2020

Monsieur le Secrétaire d'Etat, Mesdames et messieurs, chers camarades,

Ce CCFP a vocation pour FO, à faire un bilan de la crise sanitaire afin d'en tirer les enseignements pour renforcer la fonction publique, ses missions et les conditions de travail et de vie des 5,5 millions de fonctionnaires et agents publics.

Pour FO, ce CCFP devait être le préalable à toute reprise de l'agenda social. Malheureusement, malgré la demande majoritaire des organisations syndicales représentatives, vous avez préféré reprendre l'agenda social tel que vous l'aviez laissé début mars.

Vous avez même dès le 5 juin poursuivi la mise en œuvre de la Loi de transformation de la Fonction publique en supprimant les CHSCT. CHSCT qui pourtant ont certainement permis de diminuer le nombre d'agents malades voire décédés en incitant sans cesse les employeurs à prendre des mesures de protection. Si cette pandémie ou une autre devait se renouveler un jour, vous regretterez certainement votre entêtement sur ce point.

Malgré les discours du Président de la République et du premier Ministre, annonçant un monde nouveau, force est de constater que rien ne change. Preuve en est le contrat d'objectif de la DGFIP qui prévoit moins 1 800 ETP pour le PLF 2021, tout est dit !

Alors même que des milliers de salariés craignent des licenciements, alors même que la crise sanitaire n'est pas complètement réglée, réaffaiblir les services publics, c'est oublier leur rôle majeur en matière de cohésion sociale.

C'est pourquoi, nous réitérons solennellement notre demande de stopper la mise en œuvre de la Loi de transformation de la Fonction publique et de relancer le Conseil National des Services Publics pour avoir un débat de fond sur les missions de services publics, leur organisation et l'adéquation des besoins et des moyens.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, faites mentir pour une fois le journaliste et académicien André Frossard qui disait « quand un gouvernement se trompe, il n'a qu'une solution : persévérer dans l'erreur ».